



COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 25 février 2021
Législature 2020-2025
Salle Gyvi



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

M. André FERREZ	Président
M. Sébastien DORAND	Vice-Président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillère municipale

Mme Michèle TISCHHAUSER

Conseillers municipaux

M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT
M. Alexandre SIZONENKO
M. Bastien STAUFFER
M. Jorge VARELA
M. Eric WYSS

Excusé-e-s

M. Robin VIDONNE

Procès-verbaliste

Mme Emmanuelle MAIA



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 21 janvier 2021
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Comptes rendus des commissions
6. Dates des prochaines séances
7. Propositions individuelles et questions
8. Divers



Le Président ouvre la séance à 19h.15.

1. **Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. **Approbation du procès-verbal du 21 janvier 2021**

Le Président passe en revue, page par page, le procès-verbal du 21 janvier 2021.

M. Bastien Stauffer propose deux corrections, dont la procès-verbaliste prend note.

Sous réserve desdites modifications, le procès-verbal est approuvé avec remerciements à son auteur.

3. **Communications du Maire et des Adjointes**

M. Antoine Cornut

Service du feu de la commune

Suite aux propositions de l'Exécutif, le DSES a nommé les caporaux Joao Montes Garrido et Valentin Vidonne au grade de lieutenants de la compagnie des sapeurs-pompiers de Gy. Une réunion avec les officiers de la commune est prévue prochainement afin d'évoquer la succession du capitaine Alexandre Ding.

La commune a reçu les statistiques globales des interventions du SIS ainsi que celles spécifiques à Gy pour 2020. Il s'agit de deux interventions (fumée et sauvetage) du SIS, ainsi qu'une ambulance. La compagnie de Gy est intervenue seule (sans le SIS) à deux reprises en mai et juin. Les statistiques sont à la disposition des élus à la Mairie.

L'ACG a voté hier la constitution d'un groupement intercommunal pour les sapeurs-pompiers ; la forme juridique existe dorénavant. Pour l'instant, cette entité concerne seulement les sapeurs-pompiers professionnels ; les volontaires y seront intégrés dans un second temps.

Une case de stationnement réservée aux pompiers en intervention sera tracée devant le bâtiment de l'ancienne douane.

Mobilité pendulaire

Une séance a eu lieu le 5 février 2021 avec M. Serge Dal Busco et plusieurs maires (suisse et français) de la région à propos de la mobilité pendulaire. L'objectif était de formaliser la constitution d'un groupe de travail transfrontalier sur la mobilité pour le secteur du Chablais. Les statistiques des postes de douane de la région ont été présentées ; **M. le Maire** tient ce dossier à disposition des élus intéressés. Pour rappel, la 2x2 voies Thonon-Machilly est prévue pour 2025. La volonté de M. Dal Busco est de se passer de phase test pour la région et de se baser sur les résultats des mesures prises dans la région de Soral.

Sur une question de **M. Bastien Stauffer** à propos des conséquences de la future 2x2 voies pour les communes de la région, **M. le Maire** indique qu'environ 50 % du trafic se dirigera sur Genève. Les douanes de Monniaz, Gy, La Renfile, Veigy Suisse, devraient connaître une augmentation du trafic. À l'heure actuelle, 340 véhicules/h passent pendant les heures de pointe, à la douane de Gy (2'400 véhicules/jour du lundi au vendredi, 1'400 véhicules/jour le week-end). Entre 2010 et 2018, le trafic quotidien a augmenté de 35 % à la douane de Gy. La commune, qui arrive à saturation, doit vraiment pouvoir gérer ce trafic, d'autant que les chaussées ne sont pas adaptées.

M. Bastien Stauffer propose que la commune se positionne par rapport aux conséquences de la 2x2 voies.

La commune avait adressé une lettre commune au canton par rapport à ce tracé avec Choulex, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge, Annemasse Agglo, Machilly, St-Cergue et Ville-la-Grand en février 2020, rappelle **M. le Maire**. D'où la constitution de ce groupe de travail transfrontalier. En effet, il s'agira d'une 2x2 voies française.

Sur une question de **M. Alexandre Sizonenko**, **M. le Maire** répète qu'environ 50 % des véhicules se dirigeront sur Genève. L'objectif est donc de structurer ce trafic sur les douanes importantes. Il tient volontiers le dossier à disposition des élus intéressés.

Mme Magali Ouedraogo ajoute qu'il s'agit d'une question bien plus vaste que cette seule autoroute ; toutes ces infrastructures font l'objet d'une réflexion globale pour le Grand Genève.

M. le Maire précise qu'à l'horizon 2025, plusieurs P+R seront construits en France voisine, avec des liaisons plus performantes avec le Léman Express.

La mise en avant des transports publics visera à limiter l'afflux des voitures au centre-ville, conclut **Mme Magali Ouedraogo**.

M. le Maire souligne que la construction de cette 2x2 voies relève d'une décision nationale.

Sur une intervention de **M. Bastien Stauffer** à propos des impacts de cette future autoroute, **M. le Maire** indique que la commune prendra, dans ses domaines de compétences, des mesures afin d'éviter que ce trafic ne vienne à Gy. Les avancées du groupe de travail transfrontalier sur la mobilité pour le secteur du Chablais seront suivies.

Local parascolaire

La commune a reçu l'autorisation de construire définitive pour l'aménagement du local parascolaire. **M. le Maire** rencontrera prochainement M. Dominique Peccoud, architecte du projet, afin de poser les bases de ce chantier qui sera sans doute complexe à cause de son implantation.

GIPE

M. le Maire a assisté à la présentation des premières tendances des comptes 2020 devant le comité de la crèche. Le budget 2020 sera a priori respecté. Le manque de recettes de la crèche pendant la période Covid (1 mois, soit Fr. 70'000.-) a été partiellement absorbé par les dépenses non réalisées. Les autres crèches de la région ont perdu deux mois de recettes, en moyenne. Les comptes définitifs seront présentés au Conseil municipal le 30 mars 2021.

Sur une question de **M. Bastien Stauffer**, **M. le Maire** précise que Gy dispose de 3,5 places de crèche. S'agissant de places statutaires, la commune peut augmenter leur nombre, certaines années, grâce à un mécanisme financier compensatoire. La crèche propose 43 places en tout, réparties entre les quatre communes selon la grille qui a été définie.

Gy fait aussi partie intégrante du projet de mamans de jour (Koala), permettant ainsi de proposer aux parents des solutions alternatives de garde.

Parcelle Weber

L'Exécutif a reçu, sur sa demande et suite à son préavis négatif, les architectes du projet de la parcelle Weber. Aucun contact n'avait été pris auprès de la commune au début du projet et la demande d'autorisation avait été déposée sans rencontrer les autorités, ce qui est assez inhabituel. La demande principale de l'Exécutif était de structurer et relier ce projet aux 4-Épis par une servitude de passage entre les deux copropriétés. Les architectes ont assuré qu'ils s'entretiendraient avec la présidence de la copropriété afin d'imaginer la mise en place de cette servitude.

M. Sébastien Dorand annonce que Mme Catia Dos Santos, gérante à la SPG, prendra directement contact avec les architectes.

Police municipale

L'Exécutif a reçu, le 8 février 2021, M. Denis Mégevand, qui dirige la police municipale de Collonge-Bellerive, afin d'évoquer avec lui la question du stationnement à Gy. M. Mégevand a fait part de son expérience dans les autres communes, ainsi que les mesures prises pour ralentir le trafic. Ces réflexions seront amenées à la commission concernée (réflexion sur le stationnement).

Cimetière

Mme Myriam Rivollet s'est occupée du processus de renouvellement des concessions. Des contacts ont été pris avec les héritiers pour les tombes arrivées à échéance, avec des propositions de renouvellement sur 5, 10 et 20 ans.

Taxe professionnelle

Mme Myriam Rivollet a fait un gros travail de mise à jour de la perception de la taxe professionnelle communale.

SAFCO

M. Michel Bertschy, nouveau directeur du SAFCO, viendra faire une présentation aux Conseillers municipaux sur la nature du mandat des élus, les compétences et pouvoirs du Conseil municipal, le 25 mars 2021 à 19h15. S'ensuivra la séance plénière du conseil. Les élus qui auraient des questions particulières voudront bien les transmettre à Mme Myriam Rivollet d'ici le 15 mars 2021 afin qu'il y soit répondu de façon précise, conclut **M. le Maire**.

Mme Danièle Yakoubian

Carrefour route de Gy/chemin des Turaines

Le panneau « stop » situé au chemin des Turaines, qui avait déjà été vandalisé une fois, a disparu. L'OCT a été avisé.

Chemin des Cherdets

Le nid-de-poule a été rebouché.

Préau de l'école

Des copeaux de bois ont été commandés et posés dans le préau de l'école, car le terrain devenait trop boueux lors des intempéries.

Finances

La commune a reçu Fr. 3'860.- sur les amendes d'ordre infligées par les APM (contrôle du stationnement), soit un solde de Fr. 560.- sur 2019 et Fr. 3'300.- pour 2020.

La Nuit est Belle

La Nuit est Belle aura lieu le 21 mai 2021 (site : <https://www.lanuitestbelle.org/>).

Mme Danièle Yakoubian rappelle qu'en septembre 2019, les éclairages publics avaient été rallumés dès minuit.

Un tous-ménages informera la population sur cette 2^e édition dès que la commune aura reçu plus d'informations. Le public sera encouragé à éteindre les lumières, la visibilité du ciel étant assez flagrante, cette nuit-là.

Statistiques 2020 du bibliobus

Selon les statistiques, les prêts en 2020 sont de 612 (contre 482 en 2019), soit une augmentation de 27 %. Gy a été une des rares communes à connaître une augmentation en 2020.

Affaissement de la chaussée, route de Gy

Le trottoir s'affaisse à la hauteur du 121 route de Gy ; les sondages ont révélé un vide sur environ 50 cm.

Mme Myriam Rivollet précise que l'affaissement est de 5-6 cm de profondeur et d'environ 40 cm de chaque côté du trou qui s'est formé.

M. le Maire ajoute qu'une entreprise est intervenue lundi matin en urgence afin d'injecter du mortier liquide pour sécuriser l'emplacement. Des recherches sont en cours afin de connaître l'origine de cet affaissement ; ni Swisscom ni les SIG n'assument la formation de ce trou. Il a été fortement suggéré à la commune de procéder à une ouverture du trottoir afin de constater l'étendue des dégâts et d'en situer l'origine ; celle-ci sera sans doute faite prochainement.

Mme Myriam Rivollet précise que le trottoir sera d'abord ouvert et sondé. Selon Swisscom, le problème ne peut pas venir de la chambre, située plus en amont. Les SIG pensent que l'origine de cet affaissement pourrait provenir d'une conduite située de l'autre côté de la route. Dans ce cas, il sera nécessaire d'ouvrir la route en déviant la circulation et le bus.

Cet affaissement a déjà engendré une déformation du trottoir, conclut **M. le Maire**.

Mme Magali Ouedraogo

Caninette et poubelle

Un distributeur de sachets à excréments (caninette) a été posé à l'arrêt du bus « Chêna », situé vers le parc Gyvi. Et une poubelle à ordures a été installée à la déchetterie vers la douane.

Association Zéro déchets

L'Exécutif rencontrera lundi l'association Zéro déchets afin de déterminer quelles actions il serait possible de proposer aux Gytans (conférences, ateliers, etc.). Cette association travaille beaucoup avec les communes pour essayer de réduire le nombre de déchets.

Champ des possibles

Le FI a octroyé une subvention de Fr. 30'000.- au Champ des possibles, qui aura lieu du 17 juin au 17 juillet 2021 à Veyrier. Plusieurs communes se sont associées à cet événement qui proposera diverses activités (ateliers, cours, conférences, etc.) sur le développement durable, l'urbanisation, le bien-vivre ensemble, etc.

Ateliers communes et climat

Le dernier atelier communes et climat aura lieu le 4 mars 2021 (en visioconférence) sur les outils méthodologiques. Les inscriptions courent jusqu'au 1^{er} mars 2021. **Mme Magali Ouedraogo** a déjà envoyé par messagerie le lien aux élus.

61^e anniversaire du soulèvement pacifique à Lhassa

Le drapeau du Tibet sera hissé sur la mairie le 10 mars 2021. Comme cela a déjà été fait par le passé, cet acte de solidarité avec le Tibet marquera le 61^e anniversaire du soulèvement pacifique à Lhassa.

4. Communications du Bureau

Mme Myriam Rivollet n'a rien de particulier à annoncer.

Le Bureau a reçu une lettre d'un journaliste qui souhaite réaliser une série de reportages ; le **Président** propose d'en donner lecture avant d'ouvrir la discussion. L'association des journalistes professionnels Impressum a récemment dénoncé une violation de la presse suite à la décision de la ville d'Onex d'interdire les prises d'image ou de son dans les débats parlementaires, sauf autorisation spéciale. Ce journaliste souhaiterait savoir si les communes genevoises :

1. Autorisent ou non les journalistes à filmer, enregistrer ou prendre des photos lors des Conseils municipaux.
2. Si ces dispositions font partie du règlement du Conseil municipal. Si oui, depuis quand ?
3. Si la commune ne l'autorise pas, peut-elle communiquer la raison de ce refus et si les autorités seraient prêtes à reconsidérer ce point ?

M. le Maire rappelle que le règlement actuel du Conseil municipal ne prévoit pas de disposition particulière par rapport à la prise d'image de ses séances plénières. Les séances du Conseil municipal sont, comme dans tout le canton, ouvertes au public (qui est rare, à Gy).

M. Bastien Stauffer trouve important que, dans le fonctionnement démocratique, les médias puissent assister aux débats. Les nouveaux moyens de communication posent de nouvelles questions. Les élus pourraient accepter la presse écrite, mais pas les films.

M. Sébastien Dorand souligne que les séances du Conseil municipal sont publiques. Avec les nouveaux outils technologiques, il est toujours possible de transformer des images ou des propos. Pour sa part, filmer les débats le dérangerait.

M. le Maire rappelle que pendant le premier semi-confinement, les séances du Conseil municipal étaient diffusées en direct via le site de la commune, et ce sans aucune possibilité d'enregistrement ou d'archivage. Il ne se sent pas à l'aise avec ce genre de captation.

Mme Michèle Tischhauser abonde dans le sens de ses préopinants ; elle ne souhaite pas non plus de débats filmés.

M. Alexandre Sizonenko ne voit pas ce que cela pourrait apporter à la commune.

M. Jorge Varela est lui aussi d'avis que filmer les débats n'amènerait rien de plus.

M. le Maire suggère de soulever la question de la captation d'images le moment venu, la rédaction du nouveau règlement du Conseil municipal étant en cours.

Mme Myriam Rivollet préparera pour le Bureau un projet de réponse.

Le Président prie les président-e-s de commission de transmettre, d'ici le 31 mars 2021, leurs textes au secrétariat afin d'inclure ceux-ci dans le rapport administratif et financier 2020. Il s'agit d'un travail conséquent pour le secrétariat, rappelle-t-il en conclusion.

5. Comptes rendus des commissions

Jeunesse (CJ)

M. Jérôme Lardenois-Robert indique que la commission s'est réunie le 23 février 2021. Les commissaires ont pris connaissance du projet définitif concernant le séjour à Europa Park (inscriptions, réservations, budget). 34 enfants se sont inscrits, pour lesquels il est nécessaire de trouver au minimum 8 accompagnants. Les 5 membres de la commission se sont déjà annoncés comme accompagnants, ainsi qu'une mère de famille qui accompagnera ses enfants.

M. Jérôme Lardenois-Robert remercie par avance les intéressés de s'annoncer à la mairie. Il relève que le budget est inférieur aux prévisions (Fr. 13'000.- au lieu de Fr. 17'000.-).

La commission est en quête d'activités (compatibles avec les normes sanitaires) pour les plus jeunes ; celles-ci seront financées avec le non dépensé susmentionné.

La commission n'a pas fixé de date pour sa prochaine séance ; ses membres communiqueront essentiellement par WhatsApp lors des prochains mois.

M. le Président ouvre la discussion.

Mme Myriam Rivollet prie les nouveaux accompagnants de s'annoncer rapidement, afin qu'elle puisse leur réserver une chambre.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Environnement (CE)

La commission s'est réunie le 22 février 2021, annonce **M. Bastien Stauffer**. Les points suivants ont été évoqués :

- Parc Gyvi, projet de plantation d'arbres : la commission a décidé de planter un platane et un arbre parasol (cf. illustration figurant dans le procès-verbal). Mme Michèle Tischhauser, que **M. Bastien Stauffer** remercie chaleureusement, a proposé de financer un arbre.

- Haie : la commission poursuit sa réflexion sur le projet qui a été proposé.

- Prairie fleurie : la commission a reçu de très bonnes propositions de semences, qui sont hélas très chères. La commission réfléchit à d'autres options.

- Mise en place de ruches dans la prairie : suite à l'annonce qui a paru dans le Gyvi, trois personnes se sont annoncées, dont une apicultrice amateur. La commission la rencontrera le 8 mars 2021, lors de sa prochaine séance. Demander à un professionnel serait une autre option ; la commission en rencontrera un, qui serait intéressé.

M. le Président ouvre la discussion.

Mme Magali Ouedraogo indique qu'une autre personne est venue s'annoncer à la Mairie.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Sociale (CS)

Néant.

Patrimoine communal (CPC)

Néant.

Finances (CF)

Néant.

Urbanisme (CU)

M. Alexandre Sizonenko rappelle que la prochaine séance est fixée au 4 mars 2021 à 18h à la mairie. Celle-ci devrait durer 2h, car les commissaires plancheront sur le trafic dans la commune.

Dons & subventions (CDS)

M. Eric Wyss annonce que la prochaine séance aura lieu le 23 mars.2021.

6. Dates des prochaines séances

- Commission Patrimoine – aucune date n'a été fixée.
- Commission Finances – une date sera à fixer pour la présentation des comptes 2020 (la révision aura lieu les 13 et 15 avril 2021).
- Commission Environnement – 8 mars 2021 à 18h.
- Commission Sociale – 1^{er} mars 2021.
- Commission Jeunesse – par WhatsApp.
- Commission Urbanisme – 4 mars 2021.
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 23 mars 2021.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – 25 mars 2021 à 19h.15.

7. Propositions individuelles et questions

M. Bastien Stauffer propose d'utiliser le langage épïcène dans les procès-verbaux du Conseil municipal.

M. le Président propose de passer au vote.

Par 1 voix pour, 6 voix contre et 0 abstention, le Conseil municipal refuse d'utiliser le langage épïcène pour les procès-verbaux du Conseil municipal.

8. Divers

Sur une question de **M. Jérôme Lardenois-Robert**, **Mme Myriam Rivollet** indique que l'entreprise qui a endommagé la bande herbeuse sise sur la route de Gy a annoncé qu'elle prendrait la remise en état à sa charge. Un devis a été demandé, qui lui sera transmis.

M. Bastien Stauffer présente ses excuses pour être revenu à titre individuel, lors de la dernière séance, sur la lettre du mois de novembre 2019. Les personnes signataires de cette lettre ont convenu de passer à autre chose, ayant eu un accueil et une écoute de la part de la Mairie.

M. Bastien Stauffer indique que la prochaine fournée de pain sera faite à l'aide d'un four mobile dans le village. La commune pourrait-elle envisager une sorte d'événement là autour ?

M. le Maire rappelle que c'est aux organisateurs qu'il revient, comme pour toute manifestation privée, d'en faire la demande auprès de la Mairie.

Compte tenu de la crise sanitaire qui se prolonge, le loyer du tea-room et de l'auberge communale sera exonéré pour mars 2021, annonce **M. le Maire**. Sur une remarque de **M. Alexandre Sizonenko**, il rappelle que toutes les communes de la région en font de même pour leurs locataires. La commune ne souhaite pas perdre des gens qui satisfont quotidiennement les Gytans ; la Mairie fait donc ce geste au nom de tous les habitants de la commune.

M. le Président rappelle en conclusion que la présentation du SAFCO précédera la prochaine séance du Conseil municipal ; la séance sera donc plus longue que d'habitude.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h20.



André Ferrez
Président



Sébastien Dorand
Vice-président



Myriam Rivollet
Secrétaire

